



# Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

## RÉCOLTE DE NOURRITURE DE NOËL

Nous vous informons que la traditionnelle récolte de nourriture de Noël des Cartons du Cœur aura lieu le



**Samedi 26 novembre 2016**

**Dans les magasins des villages du district de Porrentruy**

Une présence sera assurée dans les magasins suivants à Alle :

- Coop supermarché de 9h00 / 17h00
- Denner satellite de 8h30 / 17h00

Nous vous remercions d'avance de votre aide pour cette journée d'action.

## TÉLÉTHON 2016

Samedi 3 décembre 2016 à la salle communale de Bonfol, venez assister aux diverses animations proposées tout au long de la matinée par les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) du SIS Vendline.

Au programme : Présentation de plusieurs véhicules d'interventions ainsi que différents moyens d'extinction. 9h30 et 11h00 : démonstration du parcours effectué au concours Suisse des JSP.

A midi, possibilité de déguster sur place la soupe aux pois.

Les jeunes sapeurs-pompiers du SIS Vendline se réjouissent de vous voir nombreux à cette manifestation organisée en faveur du Téléthon.

## VOTATION FÉDÉRALE DU 27 NOVEMBRE 2016

Pour le scrutin précité, l'horaire d'ouverture du bureau de vote (rez-de-chaussée de la mairie, rue de l'Eglise 5) est le suivant :

- samedi 26 novembre 2016, de 18 h 00 à 19 h 00
- dimanche 27 novembre 2016, de 10 h 00 à 12 h 00

## Vote par correspondance

L'électeur souhaitant voter par correspondance glisse le bulletin dans l'enveloppe de vote qu'il glisse ensuite dans l'enveloppe de transmission. L'enveloppe ne doit porter aucun signe distinctif.

L'électeur appose sa signature sur la carte d'électeur et y inscrit le numéro postal d'acheminement et le nom de la localité où siège l'administration communale. Il la glisse dans l'enveloppe de transmission et veille à ce que l'adresse apparaisse bien dans la fenêtre. Il ferme l'enveloppe, l'affranchit selon les tarifs postaux en vigueur et la poste.

L'électeur peut également glisser l'enveloppe de transmission dans la boîte aux lettres de l'administration communale, ou remettre l'enveloppe de transmission au guichet du secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

L'enveloppe de vote par correspondance doit parvenir à l'administration communale au plus tard le vendredi précédant le jour du scrutin, mais avant l'ouverture de ce dernier (dernier relevé de la case postale n° 59 et dernier délai pour glisser l'enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie : vendredi 25 novembre 2016 à 16h00).

## Votes sous enveloppe – Traitement

Le traitement, ouvert au public, des votes par correspondance aura lieu au local de vote le dimanche à 08h45.

## Duplicata

Un duplicata de la carte d'électeur peut être délivré au plus tard 48 heures avant l'ouverture du scrutin.

## **NIVELLEMENT DES TOMBES ET CONCESSIONS**

La commune d'Alle fera procéder au nivellement des tombes des personnes inhumées entre 1940 et 1955, dans la zone C située au nord du clocher de l'église.

Celles-ci seront nivelées par le service communal d'entretien au printemps 2017. Si la famille le désire, elle peut disposer du monument en contactant le secrétariat communal jusqu'à mi-janvier 2017. La liste des tombes peut être consultée au secrétariat communal, au tableau d'affichage public et sur le site internet [www.alle.ch](http://www.alle.ch).

**ASSEMBLÉE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE – CONVOCATION**  
**(Publication dans le journal officiel du mercredi 9 novembre 2016)**

ALLE : assemblée communale extraordinaire, jeudi 17 novembre 2016, à 19h30 à la salle des fêtes (rte de Porrentruy 15) à Alle

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 16 juin 2016
2. Sous réserve de l'acceptation par le Conseil d'administration de Landi ArcJura SA, voter un crédit de Fr. 120'000.--, à couvrir par voie d'emprunt, pour l'achat de la parcelle 693, Prés Domont, d'une surface de 3'804 m<sup>2</sup>, propriété de Landi ArcJura SA à Alle ; donner compétence au conseil communal pour traiter et se procurer les fonds
3. Dans le cadre du projet d'implantation d'un établissement d'accueil et de soins pour personnes âgées au sud de la salle des fêtes, adopter la modification de l'aménagement local, plan de zones et Règlement communal sur les constructions, « parcelle 3691 »
4. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de M. Filomeno Pasquale, ressortissant italien domicilié à Alle
5. Voter un crédit de Fr. 55'000.—, à couvrir par voie d'emprunt, pour l'achat d'un système de détection des fuites sur réseau d'eau, et le remplacement de radios relais entre les stations du réseau d'eau ; donner compétence au conseil communal pour traiter et se procurer les fonds
6. Adopter la modification de l'aménagement local, plan de zones et Règlement communal sur les constructions, « Sur Roté »
7. Décider et voter l'acquisition d'un véhicule avec ses accessoires pour le service d'entretien au prix de Fr. 160'000.-- ; donner compétence au conseil communal pour se procurer les fonds et consolider
8. Hommage de reconnaissance à Mme Sandra Vallat-Zwahlen, conseillère communale sortante
9. Information sur la modification de l'aménagement local, plan de zones, « parcelles 3777, 5899 et 6165 », en faveur du projet équestre de M. Jacques Marchand dans le secteur La Basse Ville
10. Divers

Conseil communal